

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 20 (1882)  
**Heft:** 7

**Artikel:** L'épingle et l'aiguille  
**Autor:** Matabon, Hippolyte  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186905>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE CONTEUR VAUDOIS

volée, et la pompe est attelée de quatre vigoureux chevaux qui partent au galop. En sortant du village, et par une coïncidence malheureuse, de petites flammes apparaissent sur la toiture d'une ferme située à peu de distance de la route. Le propriétaire accourt, effrayé, au-devant de la pompe, en criant : Arrêtez! arrêtez! le feu est chez moi!..

Le capitaine des pompiers fait arrêter, regarde et voit en effet les flammes qui commencent à percer près du faîte, mais celles-ci lui paraissent si peu importantes, comparées à l'immense lueur qui se montre au loin, qu'il dit au conducteur : *Allein adé lè; no verrein cein en revgneint.* « Allons toujours là-bas, nous verrons ça en revenant. » Et la pompe de continuer sa course.

**Dou pindzons que n'ont pas pu être déplioumâ.**

*Janôt* à Frique et *Sami* à Dingue n'étoient pas dâi crouïo gaillâ ni l'on, ni l'autro ; mâl l'étoient ti dou tétus què dâi bourisquo, et po n'a foutaise dè rein dâo tot, l'ont trovâ moian dé risquâ dè sè férè on procès. L'étai tot bounameint rappoo à n'on drâi dè passadzo su on tsamp, que cein sè poivè arreindzi à l'amiablia bin mî què pè lè z'avocats ; mâl que volliâi-vo ! quand on a la tête près dâo bouet et qu'on se crâi avâi ti lè drâi, on ne bastè pas tant châ, et on amérâi mi sè vairè émellua què dè recoulâ d'on revire-pî.

S'ont don z'u consurtâ pè Lozena, et l'ont profitâ d'on deçando, dzo dè martsi, po pas que sâi de d'allâ espret. *Janôt*, que s'étai mé dématenâ què *Sami*, s'ein va trovâ on avocat que restâvè pè contré la tserrâire dè Bor. L'avocat, que lo cognes-sâi on pou et que savâi que y'avâi à preteindrè, l'ai fâ : « L'affére est bouna, m'ein tserdzo ; » et *Janôt*, tot conteint, s'ein va.

Onna demi-hâoretta après, vouaiguie qu'on vint onco tapâ à la porta dè l'avocat : Stu coup, c'étai *Sami* que vegnâi assebin po consurtâ. Ma fâi l'avocat l'ai fâ : « Su bin fâtsi, mâ su tant accouâiti ora que ne pu pas m'occupâ dè cein ; mâ vo faut allâ tsi mon collègue que restè d'âo coté dè la maison dè vela, qué vâo prâo férè l'afférè, et se vo volliâi, mè vé vo bailli on petit mot dè beliet ?

— Eh bin, se vo z'avâi la bontâ, se lâi fâ *Sami*, mè farâi bin plisi....

Quand *Sami* a lo beliet, s'ein va bâirè quartetta devant d'allâ tsi l'autro, et sè peinsâvè que l'étai tot parâi bin tiurieux qu'on avocat reinvoyâi dinsè 'na bouna pratiqua, kâ *Sami* ètai solido, et coumeint sè démauflâvè on bocon dè cein, ye sè dit : Baque ! n'é pas fauta dè sa lettra po allâ consurtâ, vu prâo derè mé-mémo cein que vu ; faut que vâyo cein que l'a écrit !

Adon *Sami* déliettè la lettra po la liairè, et que vâi-te ?... que l'avocat écrisâi à l'autro que lâi étai venu dou pindzons lo matin, que l'en gardâvè ion por li et que lâi envouyivè l'autro, et que coumeint l'étoient tot bons, sè faillâi pas tant pressâ, mâ lè

déplioumâ à lâo z'ése. Ma fâi, quand *Sami* vâi cein, ye sè dit : Harte-lâ, me n'ami l'avocat, ah ! l'est dinsè ! eh bin, ne vairein.

Adon ye tracè ào café Vaudois, iô trâovè *Janôt*, et lâi dit :

— As-tou étâ consurtâ pè Bor ?

— Cein mè regardè, se repond *Janôt*, tot refrognu.

— Cein tè regardè ! lo sé prâo, et bin tai !

*Sami* lâi teind la lettra, et quand *Janôt* a fini dè liairè, sè met à rolhi sur la trablia et à derè : Eh ! pétaquin, va ! *Sami* lâi fâ :

— Eh bin ! qu'ein peinsè-tou ?

— Mè peinso, se repond *Janôt*, què devant dè mè laissi déplioumâ pè clliâo gaillâ, y'améré mi lâo rontrè l'etsena.

— L'est bin cein que mè peinso assebin, se dit *Sami* ; et lè dou citoyiens, furieux dè sè vairè traitâ dinsè pè lè z'avocats, ont coumeinci pè sè trovâ d'accio po ein derè pi què peindrè, ont continuâ pè démandâ demi-pot, et ont fini pè s'arreindzi lo mi dâo mondo et per étre bons amis, se bin que font appliâ einseimbllo oreindrâi.

## L'ÉPINGLE ET L'AIGUILLE

— Pour toi la vie est sans douceur,  
Dit, un jour, l'Epingle à l'Aiguille ;  
Dès l'aube vouée au labeur,

Jusqu'au soir tu cours, pauvre fille !

Sans t'arrêter un seul moment,

Tu vas, tu viens, toujours pressée,  
Et de glaner un compliment  
Tu n'as pas même la pensée.

Il te faut grimper l'escalier

De la mansarde solitaire,  
T'emprisonner dans l'atelier  
Et tu souris à l'ouvrière.

Docile, où sa main te conduit,

Tu fais, dans la soie ou la laine,  
A petits pas, naître sans bruit  
Simple robe ou manteau de reine !

Et tant de mille points semés,  
Le jour, la nuit, quoi que tu fasses,  
Sitôt ouverts, sitôt fermés,  
De toi ne gardent nulles traées !

Tu disparais. Qui prends souci

De ton obscure destinée ?

Qui songe à te dire : Merci !

Lorsque ton œuvre est terminée ?

Moi, me riant de tes efforts,  
D'aimables loisirs je dispose,  
Quand tu veilles, souvent je dors  
Dans quelque pli de satin rose...

Et lorsqu'en un mol abandon,  
Au caprice il faut me complaire,  
Sans me fatiguer, — c'est si bon ! —  
Doucement je me laisse faire.

Au réveil, quelque fin minois

Me lance une œillade coquette,

Et l'on m'apprend... du bout des doigts,

Maints secrets, — me sachant discrète...

Puis, au boudoir, — destin charmant! —  
Une main blanche me réclame :  
Sur son métier, nonchalamment,  
Va me poser la grande dame.  
Vite, elle m'appelle au miroir  
Pour fixer velours et dentelles :  
D'un petit coup d'œil j'ai pu voir  
Qu'au bal on nous trouvera belles !  
Et je scintille en ses cheveux,  
A l'heure où l'orchestre résonne... —  
Près d'un grabat tu fuis les yeux,  
Quand sous les lustres je rayonne !  
— De mon sort je ne me plains pas,  
Répondit l'humble travailleuse ;  
J'accomplis ma tâche ici-bas :  
D'être utile, je suis heureuse.  
Il est vrai, tant de soins divers  
Ne m'attirent guère, en échange,  
L'éloge de ceux que je sers ;  
Mais je n'attends point de louange.  
Chère aux petits, je vais en paix,  
Toute à tous, m'offrant à la ronde ;  
Et toi-même, tu ne pourrais,  
Sans moi, voir souvent le beau monde.  
Sur le ruban qui te retient,  
Le soir, tu portes haut la tête ;  
Mais, au matin, qui se souvient  
Que tu brillais pendant la fête ?  
Peut-on m'oublier comme toi ?  
Non, ma sœur, et j'en suis certaine ;  
Car, un fil témoigne après moi :  
Ma course n'a pas été vaine...  
Il m'est doux, en ce court trajet,  
D'avoir borné mon espérance,  
Si j'ai pu, bénie en secret,  
Laisser un fil pour souvenance...  
Hippolyte MATABON.

## 5

**L'enfant sous la neige.**

Quatre jours après, Violette était encore là, et le contre-maître menaçait de se fâcher.

— Eh bien! fâche-toi, s'écria madame Laroche qui parut exaspérée du mauvais cœur de son mari, nous y avons été chez ton commissaire, sais-tu ce qu'il nous a répondu, qu'on ferait une enquête, et, qu'en attendant, on allait envoyer la petite au dépôt; au dépôt, sais-tu ce que c'est?

— Sans doute, c'est là où l'on met les voleurs et les vagabonds tout d'abord, et en attendant qu'on étudie leur affaire.

— C'est ce qui m'a été dit. Tu penses si j'ai voulu laisser la pauvre petite.

— Oui, mais alors?...

— C'est l'affaire de quelques jours, l'enquête ne peut manquer de réussir, il va retrouver la famille et aussitôt il nous fera prévenir.

— Allons, c'est bien, dit Laroche, tout est pour le mieux. Cependant les jours et les semaines se passaient et le commissaire ne faisait rien dire. Mme Laroche se décida à l'aller retrouver.

— Ah! oui, dit-il, il avait déjà oublié cette affaire, l'enfant que vous avez trouvé sous la neige, une nommée Violette Lecomte.

— Ah! elle s'appelle Lecomte.

— Oui, nous avons le nom de famille, mais c'est tout. Le père et la mère sont morts et ce qu'il y a dans le grenier, où la mère est récemment décédée, ne vaut

peut-être pas vingt francs. Il y a bien un oncle, un industriel du nom de Pierre Bazin, qu'on dit à son aise, mais personne ne peut savoir ce qu'il est devenu, on croit généralement qu'il est parti dans les Indes. L'enfant est donc complètement abandonnée et sans ressource, et si vous voulez vous en charger, rien ne s'y oppose.

— Vous êtes bien aimable, M. le commissaire, mais avec quel argent, nous ne sommes que des ouvriers.

— Cela vous regarde.

— Mon mari va vous la ramener.

— Quand vous voudrez, mais rien ne presse.

— Allez-vous au moins envoyer cette pauvre petite dans une maison où elle aura ce qui lui faut ? dit la bonne Mme Laroche qui, les larmes aux yeux, se rapprocha du commissaire.

— Comment donc, répondit celui-ci, dans une excellente maison et en bonnes pierres de taille, au violon d'abord, en voiture cellulaire ensuite et au dépôt après.

— Mais c'est indigne.

Mme Laroche était toute rouge de colère.

— Je ne vous dis pas non, dit le commissaire qui n'avait pas une trop mauvaise figure, mais qu'est-ce que vous voulez, à l'heure qu'il est nous n'avons pas encore à Paris un autre abri à offrir aux enfants abandonnés. Une fois au dépôt, l'administration s'en occupera et, s'il ne s'est présenté personne qui la réclame, on l'enverra en maison de corrections jusqu'à l'âge de vingt et un ans.

— J'avais entendu dire qu'il existait certaines communautés religieuses qui se chargeaient de ces enfants.

— Certainement qu'il y en a et un certain nombre, mais elles sont insuffisantes. Les laïques aussi en ont fondé, nous avons même un orphelinat maçonnique, mais rien que pour Paris, il en faudrait le double. Puis chacun a un peu sa clientèle, ses pratiques, et l'admission n'est pas facile dans toutes ces maisons.

— Mais l'Etat?...

— L'Etat, Madame, est comme moi, il déplore cette situation, mais il n'y a pas encore remédié.

— Qu'attend-t-il, que les enfants meurent?

— L'Etat est au-dessus de vos attaques.

— Je vous dis, moi, que c'est abominable.

Oh! elle avait son franc-parler la digne femme.

— Gardez-la, dit le commissaire.

— Vous savez bien que nous ne le pouvons pas.

— C'est votre affaire.

— Oui, je le sais bien que c'est mon affaire.

Mme Laroche revint chez elle toute contrariée. Le soir elle conta tout à son mari, qui lui répondit :

— C'est un grand malheur, je n'ai jamais tant regretté de n'être pas plus fortuné, mais tu sais aussi bien que moi si nous pouvons tenter ce sacrifice. Geneviève elle-même nous le reprocherait un jour. Il faut donc nous résigner.

— C'est que la pauvre petite n'est pas bien aujourd'hui et j'aurais voulu lui finir son trousseau.

— Nous ne sommes pas à un jour près, dit Laroche, attendons si tu le veux jusqu'à la semaine prochaine, mais jeudi, au plus tard, que ce soit sans rémission.

— Oh! avant, dit Mme Laroche, jusque là ce ne serait pas raisonnable.

(La fin au prochain numéro.)

**THÉATRE.** — Dimanche 19 février, première représentation de

**La Reine Margot,**

drame en 5 actes et 12 tableaux par MM. Alexandre Dumas et A Maquet.

Bureau à 6 1/2; Rideau à 7 heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C°